

III. La commune du TRIADOU

L'établissement d'un PPRif sur la commune du TRIADOU a été prescrit par l'arrêté préfectoral n° **2003-01-969** du **17 mars 2003**.

1 - Situation

La commune du Triadou est située sur la partie Nord du « bassin de risque » étudié. Elle fait partie, avec Saint Vincent de Barbeyrargues, des plus petites communes du bassin de risque (641 ha).

1-1. La végétation

Les forêts et taillis occupent 225 ha soit environ 35% du territoire de la commune. Les garrigues, elles, couvrent 175 ha soit 27% de la surface communale.

Les boisements sont constitués principalement de peuplement naturel de pins d'Alep et de chênes vert ; ils se situent sur deux secteurs :

⇒ Le plus important est localisé au Sud de la commune ; il est constitué par le massif des Pins, en continuité avec le massif de Puech Haut situé sur la commune voisine de Prades le Lez.

⇒ Le deuxième se situe sur la partie Est de la commune ; il comprend les secteurs du Bosquet, des Avants et du Cul de Peyraud. Ce massif se prolonge sur la commune limitrophe de St Mathieu de Trévières, constitué principalement de reboisements récents (pin d'Alep, cèdres de l'Atlas, cyprès).

1-2. L'urbanisation et les voies de communication

La commune du Triadou compte 335 habitants. La principale zone urbaine se situe sur la partie Nord de la commune.

Autour du village du Triadou se sont développés deux lotissements :

⇒ Les Garbièdes, au Sud Ouest du village

⇒ La Roumanissière à l'Est

Une zone d'habitat isolé est identifiée au Sud Ouest de la commune, dans le secteur des Pins.

L'agriculture est présente sur la majeure partie Nord de la commune du Triadou.

1-3. Les dispositions de prévention des incendies de forêt

La commune du Triadou a connu cinq incendies ces vingt-cinq dernières années (annexe 1).

Le plus important de ces incendies de forêt (70 ha) s'est produit en Juin 1979.

Les massifs forestiers sont assez bien desservis par un réseau de pistes D.F.C.I. qui s'appuie sur des chemins ruraux et forestiers. Celles-ci sont régulièrement entretenues par l'équipe de forestiers sapeurs de St Mathieu de Trévières.

On ne dénombre aucune citerne normalisée sur la commune.

Neuf poteaux incendie sont présents sur la commune dont sept seulement sont utilisables, les deux autres étant défectueux (sortie inutilisable et manque de débit).

La surveillance est assurée depuis les deux tours de guet du Pic Saint Loup et de La Suque.

Cette surveillance est complétée par :

- ⇒ Les patrouilles de forestiers sapeurs du Conseil Général de l'Hérault de Saint Mathieu de Trévières ;

- ⇒ Les sapeurs pompiers, avec un centre de secours à Saint Mathieu de Trévières (patrouilles à cheval et à moto) ;

- ⇒ Les forestiers.

L'ensemble de ce dispositif permet une surveillance active des massifs.